

de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué et enregistré partout où besoin sera, publié au *Messenger de Tahiti* et inséré au *Bulletin officiel* des Etablissements.

Papeete, le 31 octobre 1874.

Signé : O^{ve} GILBERT-PIERRE.

Par le Commandant Commissaire de la République :

L'Ordonnateur p. i. f. f. de Directeur de l'Intérieur,

Signé : LA BARBE.

NOMINATIONS, MUTATIONS, Etc.

N^o 287. — Par décision de M. le Commandant Commissaire de la République en date du 1^{er} octobre 1874, prise sur la proposition de l'Ordonnateur f. f. de Directeur de l'Intérieur, M. Niotte, aide-commissaire de la marine, a été nommé chef du service des contributions, en remplacement de M. La Barbe, sous-commissaire de la marine, appelé à d'autres fonctions.

N^o 288. — Par décision de M. l'Ordonnateur p. i. f. f. de Directeur de l'Intérieur en date du 1^{er} octobre 1874, approuvée par M. le Commandant Commissaire de la République, M. Gavaud, aide-commissaire de la marine, a été nommé sous-chef du service des contributions, en remplacement de M. Niotte, officier du même grade, nommé chef de ce service.

N^o 289. — Par décision du même jour, M. Badin, aide-commissaire de la marine, chargé du détail des hôpitaux, a été appelé à prendre cumulativement la direction des détails des revues, armements et inscription maritime.

N^o 290. — Par décision du même jour, M. Langomazino (Eugène), écrivain de la marine, a été nommé chef du secrétariat de l'Ordonnateur, en remplacement de M. l'aide-commissaire Niotte.

N^o 291. — Par décision du même jour, M. Fontaine, commis de la marine, a été chargé des détails administratifs de la prison de la ville de Papeete, en remplacement de M. Hillion, aide-commissaire de la marine, rentrant en France en congé de convalescence.